



**INSCRIPTION ASSOCIATION
SPORTIVE LYCEE GEORGES
BRASSENS
2025- 2026**



► AUTORISATION PARENTALE

Je soussignédemeurant à

autorise l'élève Fille Garçon

né (e) leen classe deà participer aux activités de l'association sportive du
LYCEE G.BRASSENS de Neufchâtel-en-Bray.

* Donne autorisation aux professeurs animant l'activité de prendre toute décision en mon nom qu'ils jugeraient utile devant une intervention médicale ou chirurgicale.

* Donne autorisation pour la prise de vue et sa diffusion dans le cadre de l'association sportive et l'UNSS.

* Le déplacement des élèves pour se rendre sur les éventuels lieux de sorties (Loisir ou compétition), pourra être assuré, soit avec une compagnie de transport, soit avec les minibus du lycée G.Brassens ou de location.

* Les séances et les sorties sont « facultatives », les élèves auront les informations au fur et à mesure de l'année (En cours par leurs professeurs d'EPS, par affichage dans le Lycée, par ENT, par le site du Lycée), charge à eux de se renseigner et d'en informer leurs parents ou responsables légaux.

Date : Bon pour accord, signature du responsable légal :

► COORDONNEES

Numéro de portable de l'élève :

Adresse mail d'un responsable légal, Très lisiblement s'il vous plait (Majuscules, minuscules...) :

.....

► Montant de la cotisation (encerclé le choix) : 30€ adhésion seule

40€ avec le T-shirt de l'AS, taille XS S M L XL

→ Nom ou prénom ou surnom à écrire sur le maillot :

* Modalités de paiement à préciser au verso *

<i>Moyens de paiement</i>	<i>Sommes</i>
<input type="checkbox"/> <i>Par chèque (A l'ordre de l'association sportive du lycée G.BRASSENS)</i>	
<input type="checkbox"/> <i>En espèces</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Carte ATOUTS NORMANDIE</i>	
<p><i>* Numéro du coupon de pré-paiement :</i></p> <p><i>*Avantage : Vous pouvez activer votre carte Atouts Normandie sur internet et activer le volet loisir/Sport en versant 10 euros. Cela vous permet alors de bénéficier de 30 euros pour l'Association Sportive. Pour cela, vous validez sur le site l'autorisation de prélèvement pour l'inscription à l'AS du Lycée (Pré-paiement). Il vous suffit ensuite de nous fournir le numéro du coupon de prépaiement, pour que nous puissions nous faire payer par le dispositif Atouts Normandie.</i></p>	

NB : L'inscription et la cotisation donnent droit à toutes les activités de l'association sportive, y compris les sorties loisirs et/ou compétition avec transport.